



Mécanisme de réponse rapide en aide alimentaire d'urgence dans les zones affectées par le conflit au Burkina

RAPPORT MSA

Région : Centre Nord | Province : Bam

Commune : Nasséré

Date : 23 au 26/09/2020



Table des matières

Données socio-démographiques et déplacement	Page 5
Abris & NFI - AME	Page 6
Sécurité Alimentaire	Page 7
Eau, Hygiène et Assainissement	Page 9
Nutrition / Santé	Page 11
Education	Page 12
Protection et Santé mentale	Page 13

Snapshot

Icônes à utiliser :



Lieu du choc



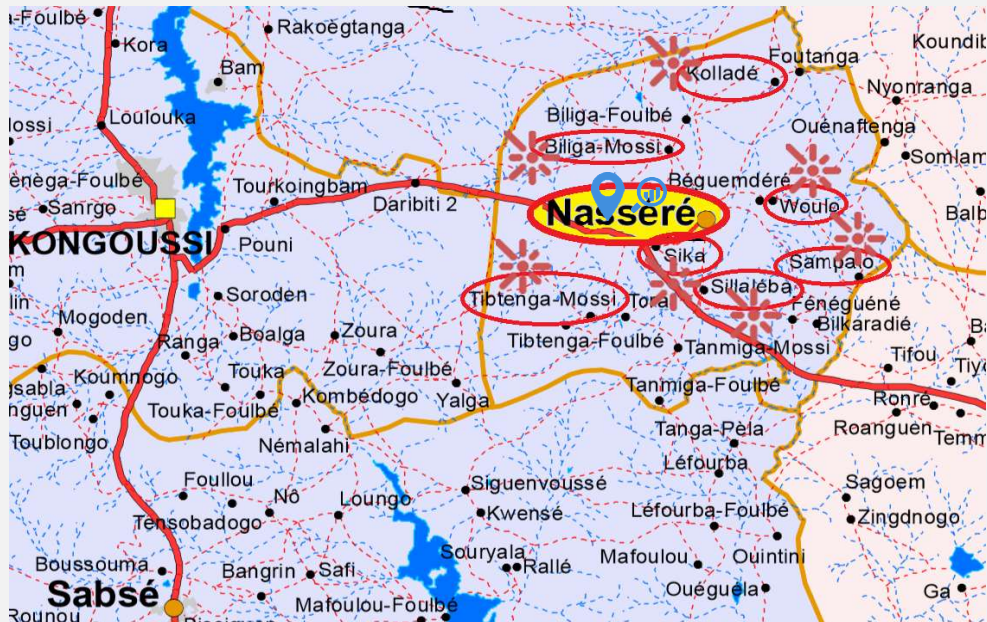
Lieu d'accueil des déplacés



Lieu des MSA



lieux d'origine



Contexte

Depuis 2019, la commune de Nasséré a fait l'objet d'irruption de groupes armés non identifiés qui ont détruit les biens de plusieurs ménages ou encore occasionné la fermeture des écoles. Depuis mai 2019, une opération est menée par l'armée burkinabé, et la mise en place des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) dans les villages du Burkina Faso, a permis à la commune de Nasséré de retrouver une certaine stabilité, ce qui a permis à la majeure partie des ménages qui s'étaient déplacés d'y retourner et de reprendre leurs occupations quotidiennes. Cependant depuis quelques mois (juin 2020), la commune enregistre des déplacés en provenance de certaines localités des provinces du Soum et du Sanmentenga (Arbinda, Kelbo, Namissiguima) en raison de l'insécurité dans ces localités (exactions, menaces de mort à l'encontre de certains leaders communautaires).

Les ménages qui ont des parents à Nasséré reviennent au compte-goutte s'y installer pour fuir la violence. Les PDI à Nasséré sont installés depuis fin juin dans les villages de Woulo - Sampalo - Biliga Mossi - Nasséré - Sika - Kollalé - Sillalba - Tibtenga. Depuis leur installation, ils n'ont bénéficié d'aucune aide humanitaire de la part d'un acteur humanitaire. Les ménages vivent de ce fait grâce à la solidarité des parents et amis issus des communautés hôtes. Une distribution de vivres a été organisée, en mai 2020, par l'action sociale.

Méthodologie et limites de l'enquête













Date de l'évaluation : 23 au 26/09/2020

L'évaluation s'est basée sur la méthodologie standard du RRM qui s'articule autour d'une collecte des données quantitatives et qualitatives à travers des groupes de discussions, des entretiens avec des informateurs clés et une enquête réalisée auprès de ménages déplacés.

04 enquêteurs ont été mobilisés pour cette collecte qui a duré 04 jours, du 23 au 26 Septembre 2020. Au terme de la collecte, 147 ménages ont été enquêtés. Le dépistage de la malnutrition par la mesure du périmètre brachial et de la recherche d'œdèmes a été réalisé sur 111 enfants dont l'âge varie entre 6 et 59 mois dans les ménages enquêtés des sites visités. Il ressort de ce dépistage que 0,45% d'enfants sont atteints de malnutrition aigüe modérée, et 1,80% de malnutrition aigüe sévère.

L'équipe d'évaluation a également procédé au diagnostic des différentes sources d'eau utilisées par les ménages de la zone évaluée.

Principaux résultats

	La population déplacée est estimée à 147 ménages		Les déplacés sont originaires de Arbinda, Kelbo, Namissiguima
	54% de la population a moins de 18 ans		70% de la population est déplacée en raison de Dégradation de la sécurité dans le village de départ
	88% des ménages affirment être hébergés dans un abri précaire (dans la communauté hôte), 6% dans des abris d'urgence		10% des ménages n'ont pas de ressources pour se nourrir. En moyenne, les ménages peuvent s'approvisionner en nourriture pour 2 à 3 semaines
	Le score NFI moyen est de 4,1 (Supérieur au seuil de vulnérabilité de 3,8)		Le taux de maladie diarrhéiques chez les moins de 5 ans est de 35%
	67% de la population a accès à un point d'eau salubre		7% des ménages ont accès à une latrine hygiénique ou acceptable.
	25% de la population a accès à un minimum de 15 litres d'eau par jour et par personne		En moyenne, les points d'eau desservent 385 individus
	1% des ménages se trouvent en situation d'insécurité alimentaire sévère (HFIAS)		Le taux de déscolarisation est de 20,4%
	29% des ménages ont au moins un membre manifestant un état de stress/détresse psychologique important		Les services de santé de la zone sont présents et fonctionnels

Les 3 besoins principaux exprimés par les ménages sont :

1. **Nourriture** (Besoin exprimé par 76% des ménages)
2. **Moyens de subsistance (argent)** (Besoin exprimé par 71% des ménages)
3. **Abris** (Besoin exprimé par 30% des ménages)

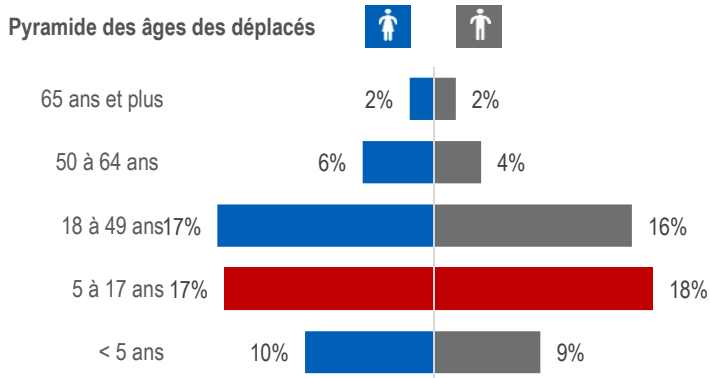
Recommandations

Sécurité alimentaire et moyens d'existence : Apporter une assistance alimentaire d'urgence par l'intermédiaire de distribution de vivres ou de transferts monétaires ; l'appui aux activités génératrices de revenus ou autre forme d'assistance. **NFI/Abris** : Distribuer d'articles NFI, kits AME, des kits abris. **EHA** : Réhabiliter les 02 points d'eau non fonctionnels ; Réaliser de nouvelles PMH ; Faire la chloration à domicile de l'eau ; Réaliser des latrines dans les sites et les familles d'accueil ; Distribution de kits d'hygiène ; Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, prévention du Covid-19 ; Mise en place de dispositifs de lavage des mains dans les lieux publics. **Nutrition/santé** : Recueillir davantage d'informations auprès des centres de santé ainsi que de personnes clés sur place ou des leaders communautaires pour affiner l'évaluation. Réaliser des séances de sensibilisation nutrition et hygiène, à l'égard des femmes enceintes et allaitantes. **Education** : Apporter une assistance adaptée pour permettre aux familles pouvoir envoyer leurs enfants aux écoles dans les zones hôtes (moyen terme). **Protection et Santé mentale** : Faire une vérification par un acteur protection, car il est possible qu'il y ait eu des incompréhensions ou mauvaises interprétations au cours de l'enquête.



Données socio-démographiques et déplacement

Données socio-démographiques



Cette évaluation révèle que le nombre total des déplacés est 1616 personnes répartis dans 147 ménages. 48% des personnes sont des hommes, et 52% des femmes, et en termes d'âge, 33% de ces déplacés ont de 18 à 49 ans, et 35% ont entre 5 et 17 ans, 19% ont moins de 5 ans, 16% ont 50 ans et plus. Dans 36% des ménages, ce sont des femmes qui endossent le rôle de chef de ménage.

Il y a en moyenne 10 personnes par ménages dont en moyenne 6 enfants moins de 18 ans .

Les populations déplacées parlent mooré.

Taille moyenne des ménages :	10,59
Nombre d'enfants (<18 ans) moyen par ménage :	5,87
Nombre d'enfants < 5 ans par ménage :	0,63

Répartition hommes et femmes



Chefs de ménages H/F

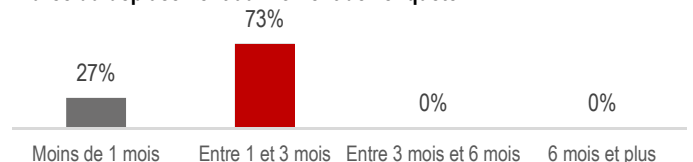


Données déplacement

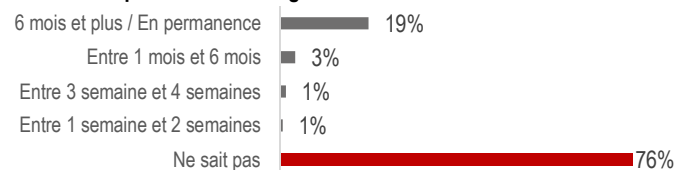
La majorité des ménages déplacés viennent de Dablo (30%), Namissiguima (15%), Barsalogo (13%) et Zimtenga (12%). Au total, 63% des ménages proviennent de la province voisine, Sanmatenga, 22% des ménages se sont déplacés dans la province du Bam tandis que 11% viennent de la province du Soum.

27% ménages se sont déplacés il y a moins d'un mois, 73% se sont déplacés il y a plus d'un mois et moins de 3 mois. 70% des ménages interrogés citent comme raison principale de déplacement la dégradation du contexte sécuritaire dans leur localité de résidence habituelle. La majorité de ces déplacés (76%) sont dans une incertitude quant à une perspective de retour dans leur localité d'origine ou de séjour prolongé dans la zone d'accueil, 19% des ménages pensent rester pour au moins 6 mois voire résider à Nasséré en permanence, tandis que 5% envisagent de rester moins de 6 mois.

Durée du déplacement au moment de l'enquête



Durée du déplacement envisagé



Raison du déplacement





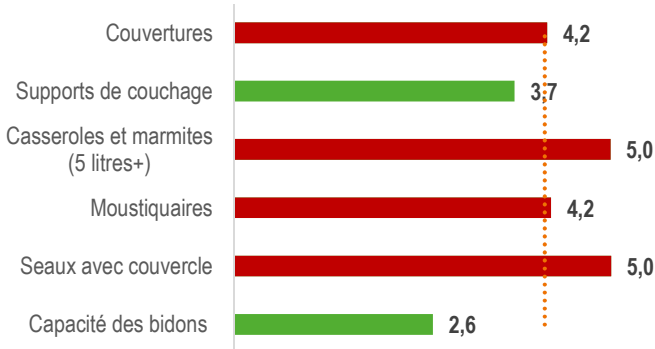
Abris & NFI - AME

NFI - AME

Score NFI moyen 4,1

Score NFI médian 4,3

Moyennes score NFI



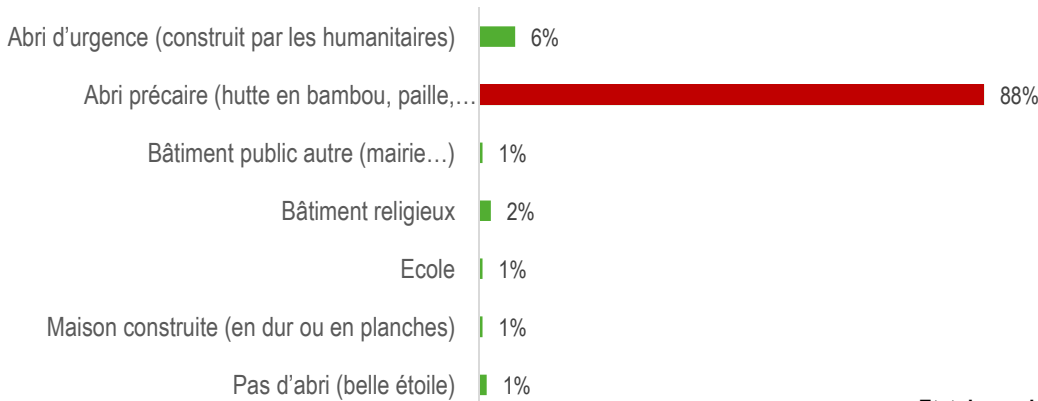
Le score moyen NFI est de 4,1, donc supérieur au seuil de vulnérabilité de 3,8.

A l'exception de la capacité des bidons et des supports de couchage, le nombre d'articles détenus par les ménages déplacés est insuffisant, atteignant des scores moyens/égaux au seuil de gravité. Les besoins les plus sévères concernent les seaux avec couvercles, les casseroles et marmites ainsi que les moustiquaires.

Cela peut s'expliquer par le fait que les ménages se déplacent dans la précipitation, et n'emportent pas avec eux leurs biens dans un souci de discrétion.

Abris

Répartition par type d'hébergement



Promiscuité

m²/pers. en maison ou bâtiment collectif 1,73m²/pers.

88% des ménages vivent dans des abris précaires, ce qui explique que ce besoin arrive en 3^{ème} priorité selon les ménages, et 73% affirment recevoir l'assistance de ménage hôtes. Certaines des personnes déclarant loger en abri précaire logent chez l'habitant. Les résultats de l'évaluation révèlent une importante promiscuité au sein des habitations: la superficie moyenne disponible par personne qui est de 1,73m² est en deçà des normes standards sphères (3,5m²). Cette promiscuité peut affecter l'intimité, la dignité, entraîner des problèmes d'hygiène et de santé. Elle expose les groupes vulnérables à des violences sexuelles et par ricochet des tensions sociales pouvant impacter la cohésion sociale dans la localité.

Ces chiffres démontrent un besoin important d'articles NFI, qui pourrait être couvert par une réponse en kits AME à destination des ménages déplacés et population hôte dans les meilleurs délais. Les conditions des personnes déplacées en termes d'abris sont critiques, ainsi il est recommandé de distribuer des kits abris aux ménages vivant dans des bâtiments publics.

Etat des maisons individuelles et bâtiments



- Détruit. Pas de toit, structure endommagée.
- Dégats lourds, toit non étanche, réparations nécessaires trop lourdes ou impossibles
- Petits dégats réparables ou absence de porte ou de fenêtre mais présence de toit étanche
- Bon état (porte, fenêtre et toit présents et étanches)

Recommandations

Ces chiffres démontrent un besoin important d'articles NFI, qui pourrait être couvert par une réponse en kits AME à destination des ménages déplacés et population hôte dans les meilleurs délais. Les conditions des personnes déplacées en termes d'abris sont critiques, ainsi il est recommandé de distribuer des kits abris aux ménages vivant dans des bâtiments publics.



Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

Sécurité Alimentaire

HHS: % de la population en insécurité alimentaire sévère	1%
--	----

% des ménages par score de consommation alimentaire

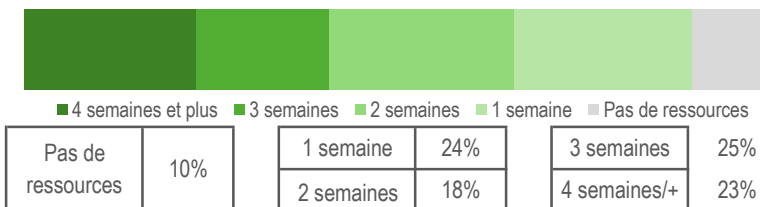


SCA moyen	14,4	Pauvre
Indice de stratégies de survie (rCSI) moyen	21	
% des ménages ayant recours à la restriction de nourriture des adultes au profit des enfants	87%	
% des ménages empruntant pour manger	78%	

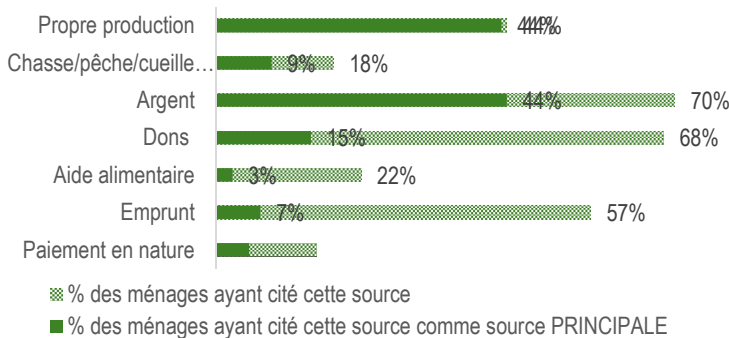
Stocks de nourriture

Capacité moyenne des stocks de nourriture	13 jours
---	----------

Répartition du nombre de ménages par capacité de stockage



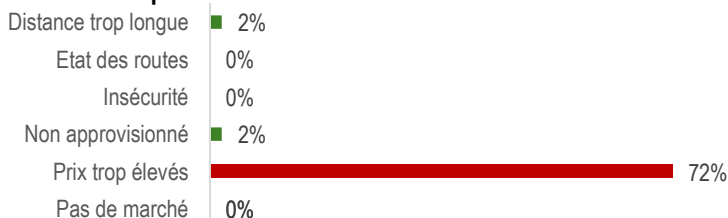
Sources de nourriture



Variation # de repas avant/ après le choc ADULTE	-1,18 repas/jour
Variation # de repas avant / après le choc ENFANTS	-0,87repas/jour

Accès physique et financier à un marché approvisionné

Raison du manque d'accès à un marché



Temps moyen d'accès au marché si trop loin	44 minutes
--	------------

1% des ménages déplacés interrogés est en situation d'insécurité alimentaire sévère. Le score de consommation alimentaire moyen est de 14,4 (pauvre) ; 97% des ménages ont un SCA pauvre et 3% un SCA limite.

Les ménages ont recours à des stratégies de survie, dont les principales sont la restriction de nourriture des adultes au profit des enfants (87%) et l'emprunt pour pouvoir manger (78%). Ils réduisent également le nombre repas par jour (86%) ou encore la quantité consommée (86%). Le recours à ces stratégies d'adaptation est élevé, cependant celles-ci ne sont pas irréversibles. On peut cependant noter que les ménages estiment qu'avant le choc, 88% des adultes mangeaient 3 repas par jour, 6% après le choc.

23% des ménages déplacés estiment leur capacité de stock à 4 semaines ou plus, 25% à 3 semaines, 18% à 2 semaines, 24% à 1 semaine, et 10% des ménages ne disposent d'aucune ressource. Les principales sources de nourritures citées par les ménages sont la production personnelle (citée comme source principale par 44% des ménages), viennent ensuite les économies des ménages et les dons. Par ailleurs, 57% des ménages affirment emprunter de l'argent pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

63% des ménages affirment avoir un accès physique à un marché approvisionné et à des prix accessibles. La principale entrave au marché semble être le prix des denrées (72%). Le temps moyen pour accéder au marché est de 44 minutes, et selon l'évaluation rapide de marché réalisée par les équipes, celui-ci est fonctionnel. Les besoins en termes de sécurité alimentaire ne sont pas alarmants, cependant on peut remarquer une augmentation du recours aux stratégies de survie par les ménages, et notamment à une diminution des repas pour les adultes.

Recommandations

Apporter une assistance alimentaire d'urgence aux personnes déplacées que ce soit par l'intermédiaire de distribution de vivres ou de transferts monétaires, pour permettre aux ménages d'acheter les biens alimentaires de base et de conserver leurs stocks.

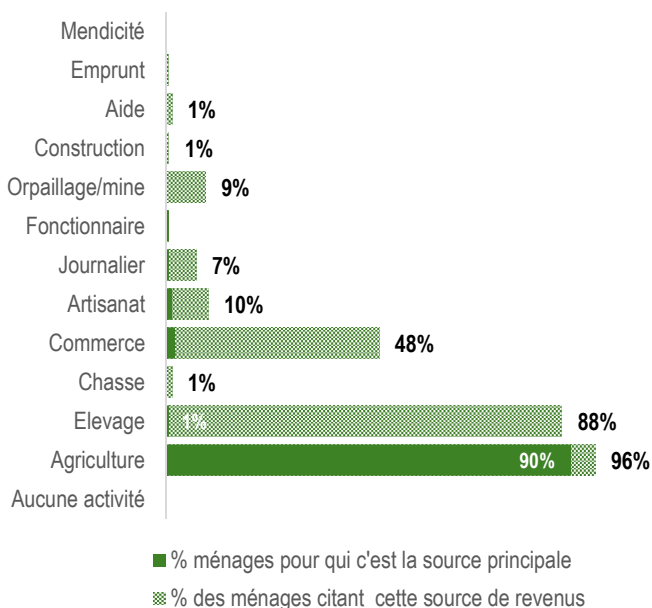


Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

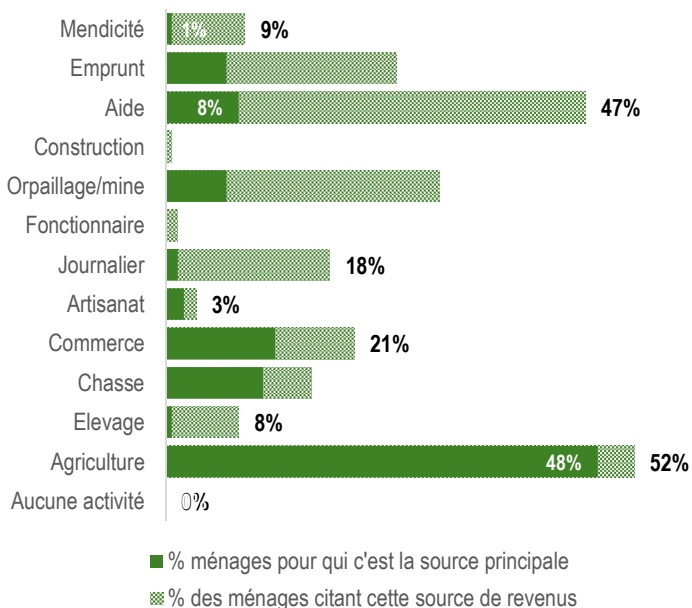
Moyens d'existence

% des ménages déplacés avec un cheptel	23%
Nombre moyen de petits ruminants (moutons...)	9
Nombre moyen de grands ruminants (bovins...)	1

Activités génératrices de revenus AVANT le choc



Activités génératrices de revenus APRES le choc



23% des ménages déplacés interrogés ont un cheptel.

Pour les ménages déclarant avoir un cheptel, le nombre moyen de petits ruminants par ménage est de 9, et celui de grands ruminants est de 1.

Concernant les activités génératrices de revenus, si celles-ci demeurent majoritairement composées d'activités agricoles, une forte baisse est à constater (représentait la principale source de revenus pour 90% des ménages avant le choc, seulement pour 48% après le choc).

Après le choc, les ménages trouvent davantage les sources de leurs revenus dans le commerce, la chasse, l'orpillage ou encore le travail journalier, mais surtout, on note une forte augmentation du recours à l'emprunt (cité par 26% des ménages) ou à l'aide humanitaire (cité par 47% des ménages) alors qu'on constate une forte baisse de l'élevage (88% des ménages citant l'élevage comme une source de revenus, contre 8% après le choc).

Recommandations

Face au constat de changement de structure des revenus des ménages avant et après le déplacement, une assistance aux personnes ayant enregistré une perte de leurs moyens d'existence est envisageable, notamment par l'appui aux activités génératrices de revenus ou autre forme d'assistance permettant la recapitalisation des ménages. Fournir un soutien en aliment bétail et soin vétérinaire aux ménages déplacés disposant d'animaux.



Eau, Hygiène et Assainissement

Accès à l'eau

Sur 10 points d'eau diagnostiqués :

Ratio personne/point d'eau :	1 / 385
Nombre de points d'eau fonctionnels	8
Nombre de PMH qui dessert au plus de 500 personnes	7

Sur les 10 points d'eau évalués, 8 sont fonctionnels dont 7 selon les standards SPHERE.

La durée moyenne pour accéder à un point d'eau est de 19 minutes à pied. 36% des ménages sont proches d'un point d'eau. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 50 minutes.

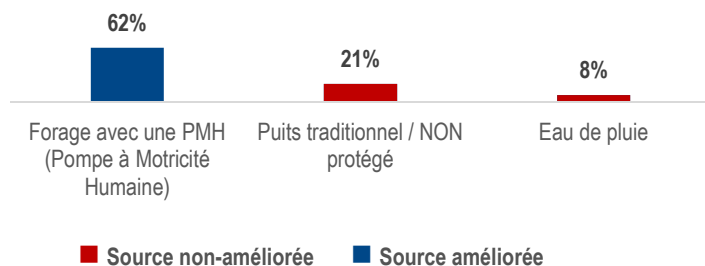
En termes de difficulté pour accéder à une source d'eau améliorée, les ménages citent l'attente au point d'eau (39%), et la distance trop importante (38%) et le manque de ressources pour acheter de l'eau (15%).

25% des ménages déplacés ont accès à 15L/pers par jours et 33% des ménages enquêtés utilisent des sources non améliorées comme source d'eau principale.

% ménages accédant à une source améliorée



Sources d'eau principales



% total de la population déplacée ayant accès à 15L/pers./jours au moins :	25%
---	------------

Estimation en minutes du trajet* <i>*A un pas moyen de 4Km/h</i>	19 minutes
Proportion des ménages ayant un accès proche (<= 500mètres) à un point d'eau	36%

Durée moyenne d'attente au point d'eau	50 minutes
Proportion des ménages ayant un temps d'attente acceptable (<=15minutes) au point d'eau	5%

Proportion des ménages ayant un accès facile en distance ET en temps d'attente	0%
--	----

Recommandations

Réhabiliter les 02 points d'eau non fonctionnels; Réaliser de nouvelles PMH; Faire la chloration à domicile de l'eau, notamment l'eau des sources non améliorées; Faire le suivi de la chloration à domicile par des relais formés et équipés de pool-tester

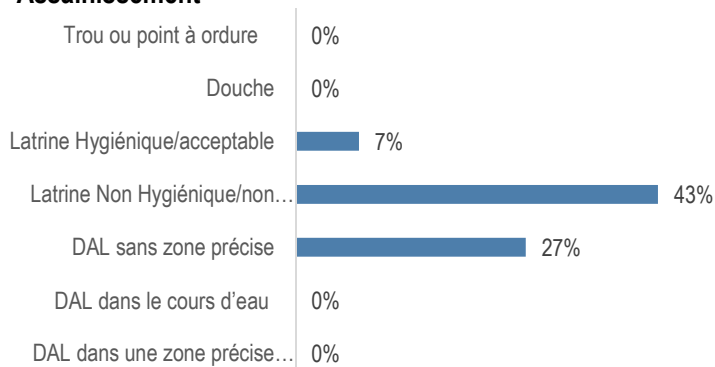


Eau, Hygiène et Assainissement

Hygiène et Assainissement

Parmi les ménages visités, aucun ne dispose de trous à ordures, 7% disposent de latrines hygiéniques/acceptables. Les pratiques de défécation à l'air libre sont observées, sans zone précise (27%). Les bonnes pratiques d'hygiène qui sont essentielles, particulièrement en cette période de COVID19 ne sont pas appliquées par les PDI. 59% des personnes interrogées ne se lavent pas les mains de manière non hygiénique (seulement avec de l'eau). 35% des ménages ne connaissent pas les moments clés de lavage des mains. Le taux de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans est de 35%.

Assainissement

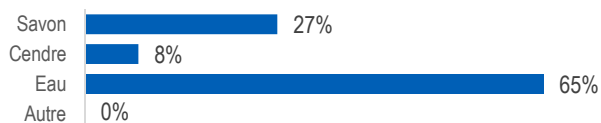


Pratique du lavage des mains



■ Hygiénique ■ Non-hygiénique

Détails



98% des utilisateurs de savons et/ou cendres estiment en avoir en quantité suffisante pour l'hygiène du ménage.

Connaissance des moments clés du lavage de mains



Maladies diarrhéiques des moins de 5 ans

Taux de maladies diarrhéiques des - 5 ans	35%
% d'enfants malades traités en centre de santé	0%

Recommandations

Réaliser des latrines dans les sites et les familles d'accueil pour réduire les risques sanitaires

Distribution de kits d'hygiène aux nouveaux ménages déplacés et quelques ménages hôtes accueillants les PDI

Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, et les mesures de prévention du Covid-19

Mise en place de dispositifs de lavage des mains dans les lieux publics



Nutrition / Santé

Handicap

% des ménages dont l'un au moins des membres est en situation de handicap	7%
% des déplacés étant en situation de handicap	1%

% des personnes en situation de handicap ayant besoin d'appareil pour se déplacer	20%
---	-----

Il ressort de l'évaluation que 7% des ménages compte en leur sein au moins un membre en situation de handicap, et cela représente 1% de l'ensemble des personnes déplacées. 20% des personnes en situation de handicap ont besoin d'appareil pour se déplacer.

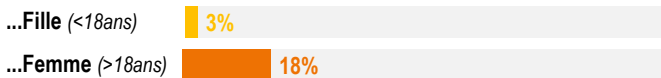
Recommandations

Recueillir davantage d'informations auprès des centres de santé dans la zone ainsi que de personnes clés tels que les représentants de l'action sociale sur place ou des leaders communautaires pour affiner l'évaluation.

Grossesse et Nutrition

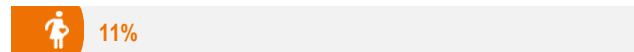
Grossesse et Allaitement

% des ménages abritant au moins une...



...Enceinte ou allaitante.

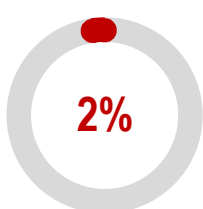
% des femmes adultes enceintes ou allaitantes



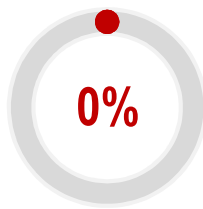
18% des ménages comptent en leur sein au moins une femme de moins de 18 ans. Cette évaluation révèle que 11% des femmes déplacées sont enceintes/allaitantes. Leur vulnérabilité et celle des nourrissons peut être accrue par la situation d'insécurité alimentaire, et les nouvelles conditions de vie précaires.

Quant à la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, le dépistage réalisé par la mesure du périmètre brachial et recherche d'œdèmes a permis d'estimer que 0,45% des enfants souffrent de MAM et 1,8% de MAS.

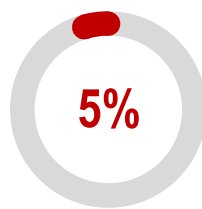
Situation nutritionnelle des enfants



des 222 enfants recensés sont en mauvaise santé



des 31 Femmes/Filles enceintes recensées sont en mauvaise santé



des 22 Femmes/Filles allaitantes recensées sont en mauvaise santé nutritionnelle

Enfant < 6 ans

Enfants MAM	0%
Enfants MAS	2%
Enfant sain	48%
Pas de données	50%

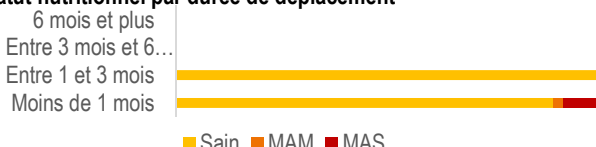
Femme enceinte

MAM	0%
MAS	0%
Saine	55%
Pas de données	45%

Femme allaitantes

MAM	0%
MAS	5%
Saine	95%
Pas de données	0%

Statut nutritionnel par durée de déplacement



Recommandations

Réaliser des séances de sensibilisation nutrition et hygiène, particulièrement à l'égard des femmes enceintes et allaitantes.

Contactez les centres de santé présents pour assurer un suivi.



Education

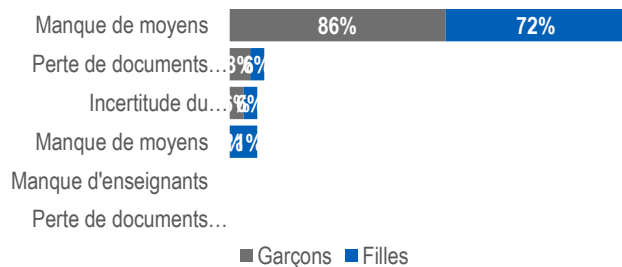
Taux de scolarisation TOTAL des enfants de 6 à 17 ans parmi la population déplacée :	62%
--	-----

Au total, 20,4% des enfants ont été déscolarisés à cause du déplacement.

% des filles et des garçons déscolarisés par le déplacement



Principales raisons de non scolarisation des enfants après le déplacement



Raisons autres :

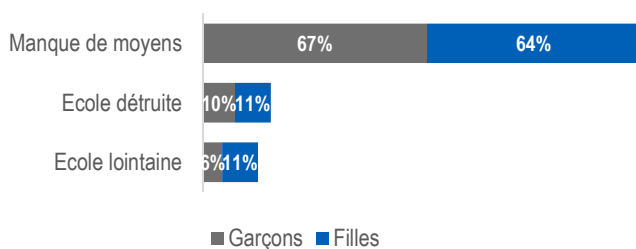
0%
0%

31% des enfants n'étaient déjà pas scolarisés AVANT le déplacement.

% des filles et des garçons non-scolarisés avant le déplacement



Principales raisons de non scolarisation des enfants avant le déplacement



Suite aux enquêtes réalisées auprès des ménages, il ressort que le taux de scolarisation des enfants de 6 à 17 ans parmi la population déplacée est de 62% et que 21% des filles et 20% des garçons ont été déscolarisés en raison du déplacement.

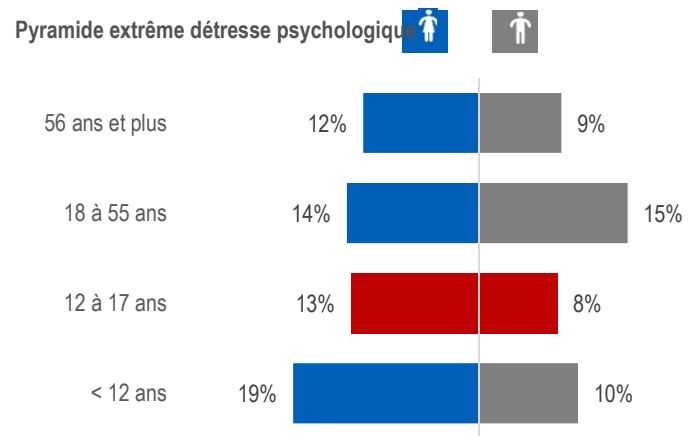
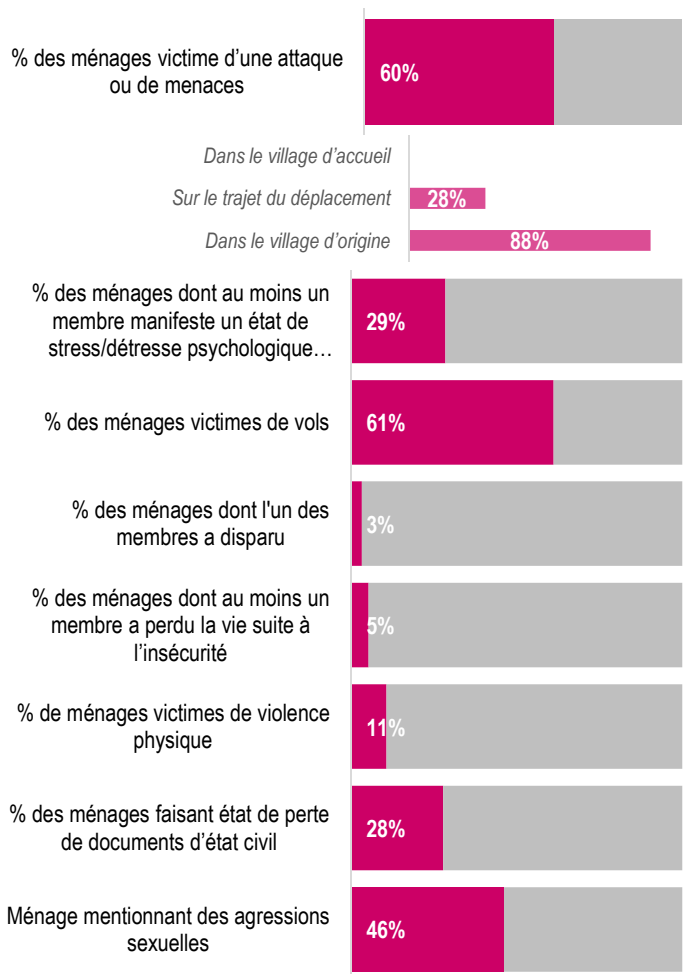
La principale raison évoquée pour la non scolarisation des enfants est le manque de moyens financiers pour les frais d'inscription (86% pour les garçons, 72% pour les filles) vient ensuite, la perte de document ou encore l'incertitude des ménages sur le temps qu'ils passeront dans la zone.

Recommandations

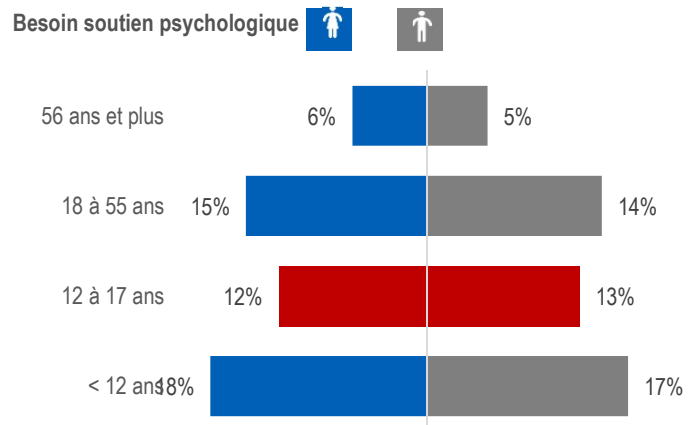
Apporter une assistance adaptée pour permettre aux familles pouvoir envoyer leurs enfants aux écoles dans les zones hôtes (moyen terme).



Protection et Santé mentale



% des ménages qui déclarent avoir besoin d'un soutien psychosocial/psychologique **55%**



60% des ménages interrogés affirment avoir été victime d'une attaque ou de menaces (88% dans le village d'origine). 29% des ménages comptent en leur sein au moins un membre en état de stress/détresse psychologique. Sur base des résultats de l'enquête, les principaux incidents de protection identifiés sont les vols (61% des ménages), ménage mentionnant avoir entendu parler d'agressions sexuelles (46%), ménages faisant état de perte de documents d'état civil (28%), ménages qui ont perdu au moins un membre suite à l'insécurité (5%), ménages dont au moins un membre a disparu (3%). 55% des ménages interrogés estiment qu'au moins un membre de leur famille a besoin de soutien psychologique.

Recommandations

Procéder à l'identification des personnes susceptibles de bénéficier d'une assistance d'urgence de protection individuelle et apporter une assistance en conséquence. Identifier les personnes déplacées ayant perdu leurs documents d'état civil et faciliter le nouvel établissement de ces documents en partenariat avec les autorités